



DELEGATION DU PERSONNEL CAF CHAMPAGNE ARDENNE



LA CFDT : PORTE PAROLE DE VOTRE EXASPERATION

20 février 2015

Vos élus ont formulé la déclaration suivante

Déclaration préalable de la CFDT

Notre organisation syndicale **CFDT** se permet de vous alerter par rapport à l'effectif du Centre d'Affaires Champagne Ardenne, dont la partie Ressources Humaines nous paraît aujourd'hui plus que fragile.

Vos contacts sur le CAF

Déléguées du Personnel

Christine LAMOUREUX

chritine.lamoureux@bnpparibas.com

Malka HORDÉ-DEVILLE

malka.horde-deville@bnpparibas.com

Effectif budgétaire 2015

Malgré notre demande, la Direction n'a pas été en mesure de nous fournir les chiffres. Ils devraient nous être communiqués rapidement...

Les effectifs, les remplacements, les effectifs toujours...

La Direction est consciente des difficultés et répond que :

- le poste de CACM est à pourvoir et espère valider un candidat rapidement.
- le poste d'Assistant Commercial est vacant mais un premier candidat a déjà été reçu et notre Direction espère bientôt étudier d'autres profils
- Concernant une nouvelle vacance à venir (départ en congés maternité), la Direction a demandé la possibilité de recruter un stagiaire longue durée (6 mois) ou un alternant.

Aucun autre mouvement n'est prévu à ce jour...

La **CFDT** note les efforts de réflexion qui sont faits pour trouver des solutions mais à ce jour, comme depuis plusieurs mois, rien ... Les solutions sont trouvées à nos RH de les concrétiser.

Quand ?

MC13

La Direction estime que 5 mois pour obtenir ce MC13 « est beaucoup trop long et inadmissible ».

A suivre pour la prochaine fois...



Prochaine
réunion

29 avril 2015

Vos représentantes
toujours à votre écoute

DÉLÉGATION RÉGIONALE Cfdt - 8 Rue Chanzy 54000 NANCY - tél. : 03 87 34 23 92

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnpparibas
nancy.irp.cfdt.delegation.regionale@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email Je souhaite adhérer Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :



Evaluations

Compte tenu du temps nécessaire pour les managers pour réaliser les doubles évaluations, un délai supplémentaire a été accordé cette année. Toutes les évaluations seront faites avant le 31/03/2015.

Respect des équilibres vie privée—vie professionnelle

Bien des réunions sont programmées jusqu'à 17h30 et vont au-delà, ce qui entraîne des difficultés pour les collaborateurs qui sont aux horaires collectifs.

La Direction s'est engagée à ce que les réunions soient programmées jusqu'à 17h et qu'elles ne dépassent pas 17h15.

La Direction nous assure que malgré les suppressions de postes déjà réalisées et les difficultés que nous connaissons, la pérennité du Centre d'Affaires n'est pas remise en cause.

Et aucun chantier n'est en cours sur une prochaine évolution de l'organisation du Centre d'Affaires.

La Direction ne s'interdit toutefois pas de participer à d'éventuels chantiers qui auraient lieu dans les années prochaines.

La **CFDT** sera attentive à la concrétisation de toutes ces promesses.
Et à leurs délais.